



Montréal, le 24 septembre 2008

# Communiqué pour affichage

## Communiqué pour affichage

À : Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

De : Stéphane Lemaire, président national, SAPSCQ

Objet : Mobilisation et visibilité  
Mesdames,  
Messieurs,

Ce matin, les exécutifs locaux ont mis la main à la pâte. Dans chaque établissement, il y a un exercice de visibilité pour démontrer à l'employeur notre détermination et notre solidarité constante dans les épreuves que nous avons eues à vivre depuis plusieurs années. Depuis trop longtemps déjà !

Cette solidarité démontre clairement notre volonté à faire évoluer notre corps d'emploi, à faire entrer les agents des services correctionnels dans l'ère moderne. L'employeur doit nous traiter avec respect. Nous devons tous gravir la montagne ensemble. **Qu'ils fassent un pas, nous en ferons un également.** Nous sommes tous conscients des énormes défis qui se posent. Nous avons décidé de ne pas baisser les bras pour que nos conditions de travail s'améliorent et pour que le sous-financement relié à notre milieu de travail cesse.

La sécurité publique en général en dépend, mais surtout la nôtre évidemment. Nos conditions de travail doivent s'améliorer, c'est clairement une question de survie.

Le décret gouvernemental (Loi 43) survient alors que la situation du monde carcéral au Québec est au bord de la crise. C'est du jamais vu. La surpopulation carcérale atteint des limites incroyables, la capacité du ministère à engager de nouveaux agents est limitée plus que jamais, nous le savons.

Le gel des effectifs affecte la qualité de vie de façon incroyable. Elle touche aussi la sécurité et l'absentéisme au travail, et ce, de toutes les manières.

Vendredi, votre comité de négociation provincial rencontre l'employeur dans le but de conclure une entente de principe touchant nos conditions de travail. Les discussions portent sur le cahier d'orientation des priorités que nous avons bâti à partir du sondage qui vous a été acheminé directement à vos domiciles en début d'année.

Au cours des prochains jours, nous devrons être tous attentifs puisque nous souhaitons conclure ce projet collectif. En octobre, nous prendrons les bouchées doubles pour obtenir les résultats escomptés. À la fin du mois, nous pourrions tenir un conseil syndical.

Vos représentants seront à même d'évaluer le chemin parcouru, entente ou pas ; des orientations pourraient être prises à ce moment-là.

*Solidarité est le mgt d'ordre !*

Stéphane Lemaire  
Président national  
Syndicat des agents de la paix en  
services correctionnels du Québec  
SL/hd

